



Formation de 12 mois
en alternance

Ouverture d'une session
Septembre 2024



CAP

PEINTRE AUTOMOBILE (EN 1 AN)



Le contrat d'apprentissage

Pourquoi recruter des apprentis avec le GRETA-CFA du Maine ?

L'**apprentissage** repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en organisme de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a conclu son contrat.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée de 1 à 3 ans (avec une période d'essai de 45 jours en entreprise) qui donne à l'apprenti le statut de jeune salarié et qui associe une formation dispensée dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et dans une entreprise.

Formalités

Avant le début de l'exécution du contrat d'apprentissage ou, **au plus tard, dans les 5 jours ouvrables** qui suivent celui-ci, l'employeur transmet à son [opérateur de compétences \(OPCO\)](#) le contrat d'apprentissage accompagné de la convention de formation et le cas échéant de la convention d'aménagement de durée. Les transmissions peuvent se faire par voie dématérialisée.



BON À SAVOIR



Pour les personnes en situation de handicap, consulter les aides de l'AGEFIP www.agefiph.fr

Pas de limite d'âge lorsque le contrat est conclu par une personne reconnue travailleur handicapé.

Objectifs

Le titulaire de ce CAP peut intervenir dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics. Le cœur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Son action est complémentaire à celle du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie.

Contenu

Conforme au référentiel diplôme du CAP Peintre Automobile – Fiche RNCP 37540

Blocs de compétences :

- BC01 – Intervention et réparation sur un élément
- BC02 – Préparation et application des peintures

Méthodes et outils

Individualisation des parcours.

Pédagogie s'appuyant sur les activités théoriques du référentiel avec mise en pratique sur des situations professionnelles.

6000€ d'aide* à l'embauche
d'un salarié de moins de 30 ans
en apprentissage ou en contrat de
professionnalisation, pour les
contrats conclus entre le 1^{er} janvier
et le 31 décembre 2023.

*Selon décret n°2022-1714 du 29/12/22 relatif à
l'aide unique aux employeurs d'apprentis
et à l'aide exceptionnelle aux employeurs
d'apprentis et de salariés en contrat de
professionnalisation.*

* L'aide ne concerne que le secteur privé



CAP

PEINTRE AUTOMOBILE

Public

Public éligible au contrat d'apprentissage.
Jeunes de 16 à 29 ans révolus.

Pré requis

Titulaire d'un CAP Carrossier Automobile.

Niveau d'entrée

Niveau III (CAP, BEP).

Modalités pédagogiques

- Atelier spécialisé de carrosserie-peinture.
- Salle de cours – CDI.
- Alternance en centre et entreprise.
- Livret d'apprentissage CFA/Entreprise.
- Visite des formateurs en entreprise.
- Individualisation de la formation.

Modalités d'évaluation

- Positionnement à l'entrée en formation.
- Evaluation sommative et formative toute au long de l'année.
- Le CAP est validé par des épreuves de contrôle en cours de formation (CCF)

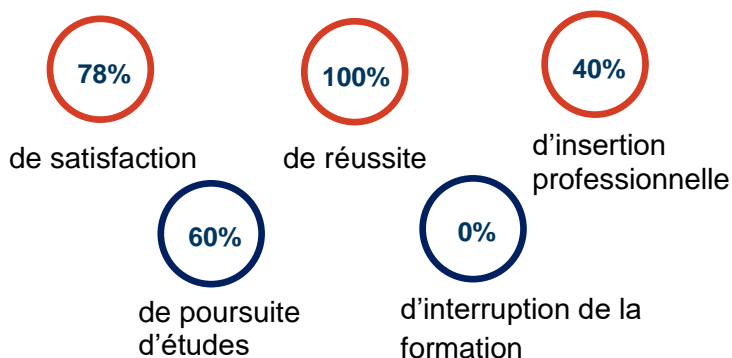
Validation/niveau de sortie

Validation totale ou partielle par blocs de compétences du CAP Peintre automobile, niveau 3.
Code diplôme : 50025441.

Certification obtenue

CAP Peintre Automobile, niveau 3.

Chiffres clés 2023



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Accompagnement individuel possible par notre référente handicap.

Délais d'accès

Fiche de renseignement et promesse d'embauche visé par l'établissement d'accueil. Inscription définitive après accord de prise en charge financière auprès du GRETA-CFA du Maine.

Pour toute embauche

Une déclaration préalable à l'embauche avant que le jeune commence (que ce soit en entreprise ou en CFA) doit être réalisée par l'employeur. Les employeurs peuvent s'engager sur date de conclusion de contrat dès aujourd'hui avec une prise d'effet au 1^{er} Septembre par exemple.

Insertion Professionnelle

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP). Après le CAP peintre automobile, la majorité des élèves entrent dans la vie active. Mais il est également possible, sous certaines conditions, de poursuivre ses études.

Poursuite d'études

- Bac Pro Construction des carrosseries.
- Bac Pro Réparation des carrosseries.
- CQP Carrossier –Peintre.
- CQP Peintre confirmé.
- BTS Conception et Réalisation de Carrosserie.
-

Coût

Les frais de formation sont pris en charge par l'Opérateur de Compétence suivant les branches professionnelles et selon les recommandations tarifaires de France Compétences et/ou OPCO. La formation est gratuite pour les alternants.

Durée

252 heures en centre sur un an (21h x 12 semaines).



CAP

PEINTRE AUTOMOBILE

Rémunération de l'apprenti

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	27% SMIC	39% SMIC	55% SMIC
18 à 20 ans	43% SMIC	51% SMIC	67% SMIC
21 à 25 ans	53% SMIC	61% SMIC	78% SMIC
Dès 26 ans	100% SMIC		

Droits de l'apprenti

► Statut identique à celui des autres salariés : congés payés, couverture sociale, etc.

Plus d'informations ► Portail de l'alternance

Pour tout connaître sur le contrat d'apprentissage :

- Connectez-vous sur le site du Ministère du Travail dédié à l'alternance : Aides et modalités du contrat d'apprentissage :
 - Simulateur d'aides et de rémunération.
 - Rédaction du contrat en ligne.

www.alternance.emploi.gouv.fr

Vous trouverez également des informations sur cette formation :

► <http://www.onisep.fr>



GRETA-CFA du Maine,

Rue Jules Méline, 53000 LAVAL

Tél : 02 43 66 87 23

Mail : contactgreta-cfa.maine@ac-nantes.fr

Pour les questions liées à la formation contactez le Lycée Léonard de Vinci :

- **Mme Isabelle DENIAU**

Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques.

Tél : 02 43 04 20 98

Mail : Chef-de-Travaux-LP-Leonard-de-Vinci-Mayenne@ac-nantes.fr

Adresse : 129 boulevard de l'Europe
53103 - MAYENNE

Pour le suivi administratif au sein du Greta-Cfa du Maine, contactez :

- **Mme Manuella VAUGEOIS**

Assistante formation apprentissage.

Tel. : 02 43 66 32 34

Mail : assfo.apprentissage53@ac-nantes.fr